

## ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€** de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques\*

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Poitou-Charentes  
1 bis, rue Lebasclès  
86000 Poitiers  
05 49 41 45 54  
[poitoucharentes@fondation-patrimoine.org](mailto:poitoucharentes@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### COMMUNE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Place de l'Hôtel-de-Ville  
17400 Saint-Jean-d'Angély  
05 46 59 56 56  
[ville@angely.net](mailto:ville@angely.net)

### ► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours de  
Bordessoules Impressions



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration de

**l'orgue de l'église  
Saint-Jean-Baptiste  
de Saint-Jean-d'Angély**

Charente-Maritime



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Saint-Jean-d'Angély - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Pour la renaissance de l'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste

### ◆ ◆ DE NOUVELLES SONORITÉS

L'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste a besoin d'une **restauration générale**, qui permettra de **revaloriser son potentiel harmonique** afin d'offrir de nouvelles sonorités. Un examen approfondi a révélé des usures, des dérèglements naturels et une oxydation de la tuyauterie. Il apparaît nécessaire aussi de reprendre la mécanique de transmission des notes et de l'alimentation en vent.

Ces travaux conduiront à rétablir le **fonctionnement optimal de l'orgue**, aux fins de transmission, dans le meilleur état de sauvegarde possible, aux générations futures.

### ◆ ◆ UNE RICHE HISTOIRE DEPUIS 1849

L'orgue occupe la tribune de l'église Saint-Jean-Baptiste au sein de l'Abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély, monument emblématique de la cité saintongeaise. Il a été **construit en 1849 par les facteurs Leymarie et Trouillet**, avec la participation du tuyautier Beauvain.

Il connaît deux interventions dénaturantes en 1872 (modification de la composition des jeux et de l'harmonie) et à l'époque de la reconstruction de l'église en 1900 (diminution de la hauteur du grand buffet). Celles-ci

nécessiteront une première restauration, conduite entre 1985 et 1990 par Jean-François Muno, qui l'a rapproché de son état originel.

Classé pour sa partie instrumentale au titre des monuments historiques en 1982, il accompagne les offices donnés un dimanche sur deux dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

### ◆ ◆ RÉPERTOIRE ÉLARGI, PROJET DE FESTIVAL

Les nouvelles sonorités permises par le relevage de l'orgue permettront d'organiser des concerts ponctuels et d'ouvrir le répertoire à la **musique contemporaine du monde** et à la **variété**, avec l'envie de créer un intérêt intergénérationnel pour l'instrument.

Se dessine aussi le projet de création d'un **festival de l'orgue**, qui aurait lieu chaque année à l'occasion de la journée mondiale de l'orgue, le second dimanche de mai.

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Montant des travaux  | 166 666 €      |
| Objectif de collecte | 23 000 €       |
| Début des travaux    | Septembre 2023 |

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/86376](http://www.fondation-patrimoine.org/86376)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

#### Fondation du patrimoine

l'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons  | 80 €  | 150 € | 250 € | 500 € |
|---|---|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu              | 28 €  | 51 €  | 85 €  | 170 € |
|   | Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.  |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 20 €  | 38 €  | 63 €  | 125 € |
|   | Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).                      |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés           | 32 €  | 60 €  | 100 € | 200 € |
|   | Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. |       |       |       |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Credit photos © Commune de Saint-Jean-d'Angély

